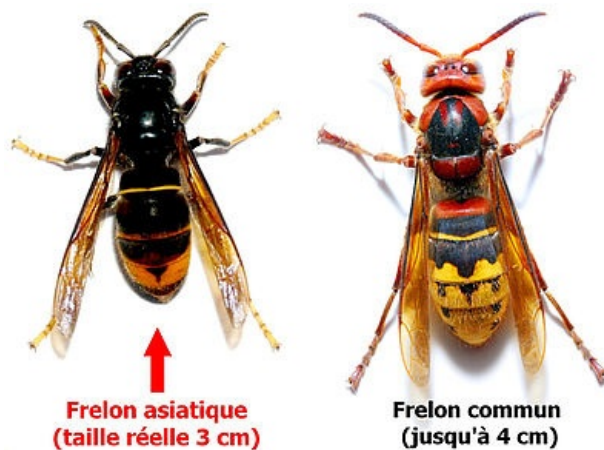


LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis son arrivée en France, il y a une quinzaine d'années le nombre de nids ne cesse de croître. La lutte contre ce fléau s'est organisée et la commune est pleinement impliquée en lien avec la FDGDON 44.

Reconnaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen. Il est plus petit que le frelon européen. Le frelon européen, plus grand donc, possède un abdomen à dominante jaune clair avec des bandes noires.



Les différences entre un frelon asiatique et un frelon commun

Vous pensez avoir un nid de frelons asiatiques ? Merci de contacter la mairie au 02-40-57-99-13. Les services techniques se déplaceront pour venir constater la présence du nid et identifier l'espèce. L'ASAD 44 se chargera de sa destruction.

Le conseil municipal a décidé de signer une convention en mai 2023 pour la lutte contre ce nuisible avec l'ASAD 44 (Association Sanitaire Apicole Départementale de Loire Atlantique).

L'ASAD 44 s'est engagé à réaliser bénévolement la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine privé. En contrepartie, le propriétaire du terrain concerné pourra verser un don participatif à l'ASAD 44 en guise de rémunération de l'intervention.

Vous avez un nid de frelons européens ou un nid de guêpes ? La destruction sera à votre charge. Vous devez contacter un professionnel pour sa destruction.

Vous avez un essaim d'abeilles ? L'abeille est une espèce protégée. Vous devez contacter le numéro suivant : 06 11 15 18 22, un apiculteur de l'ASAD 44 récupérera gratuitement l'essaim.

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET

> Site de l'ASAD 44



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00